

CHAPITRE XXVII.—ASSURANCE*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. ASSURANCE-INCENDIE.....	1247	Sous-section 3. Finances des compagnies d'assurance-vie à charte fédérale.....	1260
Sous-section 1. Total général de l'assurance-incendie au Canada.....	1248	Sous-section 4. Assurance-vie des mutuelles.....	1262
Sous-section 2. Activité des compagnies d'assurance-incendie à charte fédérale.....	1248	Sous-section 5. Assurance-vie souscrite à l'étranger par des compagnies canadiennes autorisées.....	1265
Sous-section 3. Finances des compagnies d'assurance-incendie à charte fédérale.....	1250	Sous-section 6. Total général de l'assurance-vie au Canada et des affaires des compagnies canadiennes à l'étranger.....	1267
Sous-section 4. Pertes causées par les incendies.....	1253	SECTION 3. ASSURANCE-RESPONSABILITÉ..	1268
SECTION 2. ASSURANCE-VIE.....	1255	SECTION 4. ASSURANCES FÉDÉRALES ET PROVINCIALES.....	1271
Sous-section 1. Total général de l'assurance-vie au Canada.....	1255		
Sous-section 2. Activité des compagnies d'assurance-vie à charte fédérale.....	1257		

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

La statistique divise habituellement l'assurance en trois classes: incendie vie et responsabilité. La plupart des compagnies ont une charte fédérale, mais quelques-unes n'ont qu'un permis provincial. Plusieurs associations et mutuelles s'occupent aussi d'assurance. Les articles spéciaux sur l'assurance, qui ont paru dans des éditions antérieures de l'*Annuaire*, sont énumérés dans la partie II du chapitre XXIX, sous la rubrique "Assurance".

Section 1.—Assurance-incendie

L'assurance-incendie au Canada date de l'établissement d'agences de compagnies d'assurance anglaises. Situées d'habitude aux ports de mer, elles étaient dirigées par des marchands de l'endroit. La plus ancienne ouvrit ses portes à Montréal en 1804. La première compagnie canadienne a été fondée en 1809 et une compagnie américaine est entrée en activité au Canada pour la première fois en 1821. L'*Annuaire* de 1941, pages 861-862, donne un bref exposé des origines de l'assurance-incendie au Canada.

Le rapport du Surintendant des assurances sur l'année terminée le 31 décembre 1953 révèle qu'à cette date il existait 290 compagnies d'assurance-incendie à charte fédérale, dont 73 canadiennes, 86 britanniques et 131 étrangères. En 1875, première année pour laquelle le département des assurances a établi des dossiers authentiques, 27 compagnies étaient en activité au Canada, dont 11 canadiennes, 13 britanniques et 3 américaines. L'augmentation proportionnelle du nombre de compagnies bri-

* Revu, sauf indication contraire, sous la direction de K. R. MacGregor, Surintendant des assurances, Département des assurances, Ottawa.